

ANNEXE B – ETAT DE LA DETTE DEPARTEMENTALE

I- Stratégie poursuivie en matière de dette

A. 2016 : maturation longue, panachage de taux et remboursements secs

En 2016, comme en 2015, afin de profiter de conditions de marché favorables, le Département a fait appel, au titre de son programme d'emprunt annuel, à des contrats de plus longue durée (20 ans auprès des partenaires bancaires « classiques », 25 ans dans le cadre de ses enveloppes pluriannuelles auprès de la Caisse des Dépôts) à taux fixe et variable (Euribor 3 mois et Livret A).

Les emprunts encaissés sur l'exercice 2016, dont le détail est présenté dans le tableau ci-dessous, s'élèvent à 21,03 millions d'euros dont 155 000 € reportés de l'exercice précédent destinés au financement d'investissements portés par le budget annexe du Laboratoire.

Etablissement	Année de l'opération	Montant concerné	Durée	Conditions	Budget concerné
Arkéa Banque	2015	155 000 €	10 ans	1,54%	Laboratoire
Helaba Landesbank Hessen-Thüringen	2016	10 000 000 €	20 ans	1,35%	Principal
Banque Postale	2016	5 000 000 €	20 ans	10 ans fixe (1,25%) 10 ans variable (E.3M +0,89%)	Principal
Caisse des Dépôts	2016	4 500 000 €	25 ans	Livret A +1,0%	Principal
		1 370 000 €	25 ans	Livret A +0,75%	Principal
Total pour les opérations 2016		21 025 000 €			

A ces emprunts, il convient d'ajouter deux emprunts conclus dans le cadre du programme 2016 mais encaissés en 2017 dans un souci d'optimisation financière tenant compte des besoins réels en trésorerie et de la date de mobilisation prévue pour les fonds.

Etablissement	Année de l'opération	Montant concerné	Durée	Conditions	Budget concerné
Crédit Agricole	2016	10 000 000 €	20 ans + 1 an	Euribor 3 mois +0,79%	Principal
Crédit Mutuel	2016	145 000 €	10 ans	0,51%	Laboratoire
Total pour les opérations 2016		10 145 000 €			

En 2016, au titre du financement des budgets départementaux, le montant des emprunts s'élève à :

- 31 015 000 € en contractualisation au titre du programme de l'exercice (dont 30,87 millions d'euros au titre du budget principal et 145 000 € à celui du budget annexe du Laboratoire) ;

- 21 025 000 € en réalisation (dont 20,87 millions d'euros mobilisés au titre de l'exercice 2016 et 155 000 € à celui des reports de l'exercice 2015).

Par ailleurs, compte tenu des disponibilités dégagées par la gestion 2015 et des opportunités offertes par les conditions de marchés et les clauses de certains produits de son encours (faible indemnité de sortie), le Département a également procédé à une gestion active de sa dette qui a pris la forme suivante :

- une renégociation (accord du prêteur initial sur un produit à phase pour substituer un taux variable au taux fixe devant être mis en place à l'issue de la première phase à taux fixe) ;
- trois remboursements secs de prêts présents dans son encours.

Les opérations de remboursement menées ayant permis au Département d'économiser le versement de frais financiers sur la durée résiduelle des prêts concernés, le gain obtenu (après versement des pénalités éventuellement dues aux banques), présenté en détail dans le tableau ci-dessous, est chiffré à 741 763 € (lesquels s'ajoutent aux 2 950 062 € économisés grâce aux opérations de refinancement et de renégociation menées en 2015 sur cinq produits).

Année du prêt concerné	Nature de l'opération	Montant concerné	Durée résiduelle	Conditions sorties	Pénalités versées	Gain sur la durée résiduelle
2008	Remboursement sec	400 000 €	2 ans	4,95%	0 €	29 700 €
2012	Remboursement sec	4 400 000 €	9 ans	Euribor 3 mois + 1,98%	132 000 €	365 433 €
2012	Remboursement sec	2 250 000 €	11 ans	Euribor 3 mois + 3,256%	67 500 €	346 630 €
Total pour les opérations 2016		7 050 000 €			199 500 €	741 763 €

B. 2017 : poursuite de la stratégie dans la voie engagée en 2016

Dans le contexte de taux actuel, les collectivités de taille importante doivent, si la structure de la dette le leur permet, poursuivre une stratégie de taux fixe.

L'importance de ce type de dette dans son encours (60,1%) oblige le Département de la Vendée à poursuivre sa stratégie de recherche de taux bas, engagée depuis 2013, consistant en la réalisation d'emprunts à taux variable (les index étant à leurs plus bas voire même pour certains négatifs) tout en y intégrant, en fonction des opportunités du moment, des emprunts à taux fixes.

Pour pouvoir continuer à emprunter à de très bonnes conditions financières, le Département de la Vendée doit par ailleurs maintenir la qualité (reconnue) de sa signature auprès de ses partenaires :

- en limitant la dégradation de ses ratios, notamment de désendettement (et pour se faire en préservant autant que possible le montant de son autofinancement) ;
- en veillant davantage sur la situation financière de ses satellites (SDIS, SEM...), désormais intégrés dans le « taux d'emprise » du Département (maximum à prêter dans l'encours de celui-ci) par certaines banques.

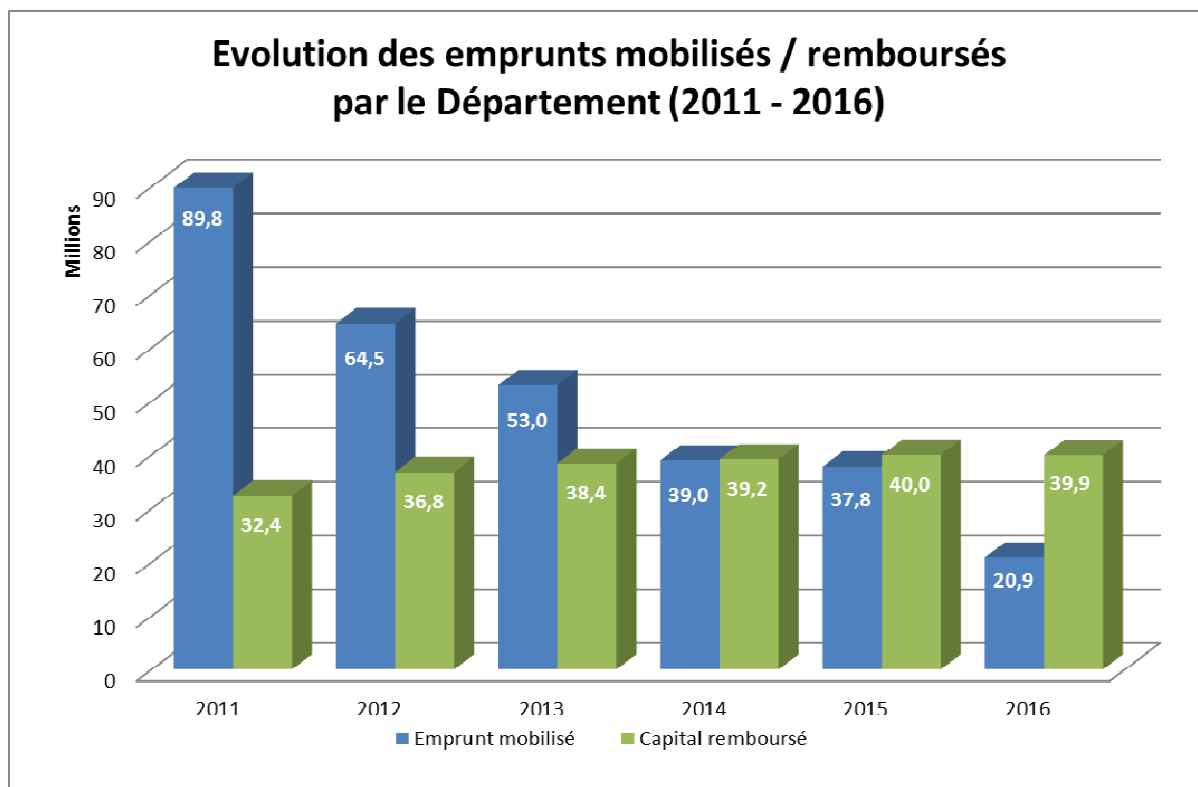
Compte tenu d'un environnement favorable en matière de taux, le Département de la Vendée devra, comme en 2015 et 2016, utiliser en 2017 les possibilités de renégociation, refinancement voire remboursement sec (en fonction du résultat 2016) s'offrant à lui sur un nombre de contrats désormais restreint (ceux prévoyant le versement d'indemnités de faible montant pour la réalisation de ce type d'opérations).

II- Evolution du stock de dette depuis 2011

Entre 2011 et 2016, le recours à l'emprunt du Département au titre du budget principal a été ramené de 89,8 à 20,9 millions d'euros (30,9 millions en comptant l'emprunt reporté sur 2017). Cette forte réduction a permis, dans un premier temps, de réduire la progression de l'encours de dette (+2,4 % en 2013 contre +14,9 % en 2011), puis, depuis 2014, de le faire légèrement décroître (-5,4% avec la réalisation 2016 et -3,3% si l'emprunt reporté avait été encaissé).

	2012	2013	2014	2015	2016
Encours de dette (capital restant dû)	469,82 M€ 6,2%	481,27 M€ 2,4%	480,95 M€ -0,1%	479,05 M€ -0,4%	453,03 M€ -5,4%
Emprunt mobilisé	64,50 M€ -28,2%	50,00 M€ -22,5%	39,00 M€ -22,0%	37,80 M€ -3,1%	20,87 M€ -44,8%
Capital remboursé	36,85 M€ 13,8%	38,38 M€ 4,1%	39,18 M€ 2,1%	40,03 M€ 2,2%	39,92 M€ -0,3%
Intérêts versés	17,90 M€ 15,1%	17,96 M€ 0,3%	17,49 M€ -2,6%	16,67 M€ -4,7%	14,27 M€ -14,4%
Taux moyen de la dette	3,80%	3,73%	3,61%	3,30%	3,00%

En 2016 et pour la troisième fois consécutive depuis 2002, les montants de l'emprunt mobilisé par le Département, à savoir 20,9 millions d'euros, et de l'emprunt contractualisé au titre de l'exercice, à savoir 30,9 millions d'euros, ont été inférieurs à celui du remboursement du capital des emprunts antérieurement souscrits, lequel s'élevait à 39,9 millions d'euros (hors gestion active de la dette).



En tenant compte de l'emprunt de 10 millions d'euros reporté sur 2017, le **montant du désendettement réel de l'exercice** (hors gestion active) **s'élève** à -9 millions d'euros (et non -19 millions) auxquels s'ajoutent les -7,05 millions d'euros de la gestion active, soit **au total -16,05 millions d'euros**.

III- Projection de la dette au 1^{er} janvier 2017

A. Caractéristiques de l'encours de dette

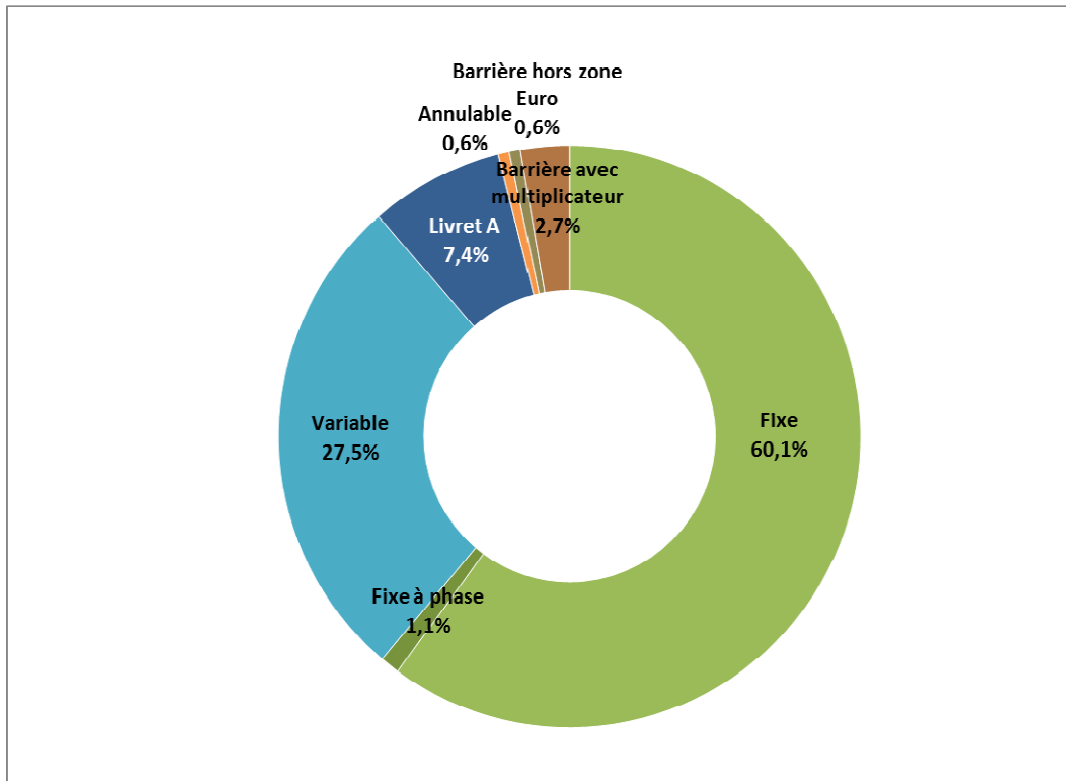
Au 1^{er} janvier 2017, l'encours de dette du Département porte sur 90 contrats (auxquels doivent être ajoutés les 10,14 millions d'euros réalisés en 2016 et encaissés en 2017 qui n'apparaissent donc pas dans l'encours au 1^{er} janvier) répartis auprès de seize établissements bancaires différents.

Caractéristiques de la dette au :	1 ^{er} janvier 2017	1 ^{er} janvier 2016
La dette globale est de :	452 695 957 €	478 779 073 €
Le taux moyen s'élève à :	2,99%	3,27%
La durée de vie résiduelle est de :	13 ans et 4 mois	13 ans et 5 mois
La durée de vie moyenne est de :	7 ans et 6 mois	7 ans et 6 mois

B. Structure de la dette départementale

La dette départementale peut être répartie en trois catégories :

- les produits à taux fixe ou fixe à phase (61,14% du stock de dette) ;
- les produits à taux variable ou indexés sur le Livret A (34,91% de l'encours) ;
- les produits dits « structurés » (barrière ou annulable) (3,95% du stock de dette).



Cette dette se caractérise, par rapport à celle des autres départements, par une part plus élevée de produits à taux fixe ou fixe à phase (*moyenne sur 2015 : 56,2%*), une part plus limitée de produits dits « structurés » (*moyenne sur 2015 : 5,8%*) et, enfin, une part plus faible de produits à taux variable ou indexés sur le Livret A (*moyenne sur 2015 : 38,0%*).

Type	Encours	Part	Taux moyen (Ex/Ex, Annuel)
Fixe	271 877 127 €	60,06%	4,10%
Fixe à phase	4 875 000 €	1,08%	1,26%
Variable	124 384 932 €	27,48%	0,79%
Livret A	33 670 000 €	7,44%	1,73%
Annulable	2 800 000 €	0,62%	4,80%
Barrière hors zone Euro	2 800 000 €	0,62%	4,05%
Barrière avec multiplicateur	12 288 898 €	2,71%	4,34%
Ensemble des risques	452 695 957 €	100,00%	2,99%

Il convient de relever que la part de produits variables progressera sensiblement au cours des prochaines années, le Département ayant en effet conclu des contrats pluriannuels avec :

- la Caisse des Dépôts pour le financement du plan collège (67,56 millions en 2013) et celui de la participation départementale à la requalification de la voie-ferrée Sainte-Pazanne / Saint-Gilles-Croix-de-Vie (6 millions en 2015), sur lesquels n'ont été pour le moment encaissés que 33,67 millions d'euros ;
- la Banque Européenne d'Investissement pour le financement du plan collège (30 millions d'euros en 2016).

C. Répartition des risques (charte de bonne conduite)

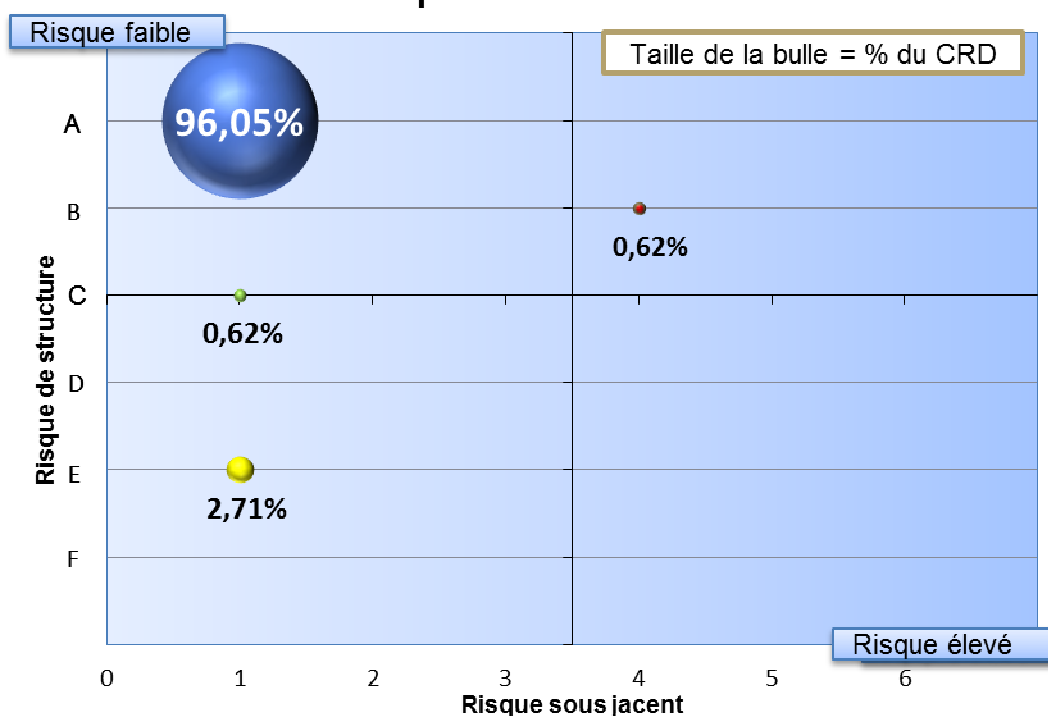
La charte de bonne conduite (ou charte Gissler), signée le 7 décembre 2009, permet de classer les produits présents dans l'encours de dette des collectivités grâce à une double codification :

- pour les chiffres : **1** (*indices zone euro*), **2** (*indice inflation française, zone euro ou écart entre ces indices*), **3** (*écarts d'indices zone euro*), **4** (*indices hors zones euro ou écart d'indices dont l'un est un indice hors zone euro*) et **5** (*écart d'indices hors zone euro*) ;
- pour les lettres : **A** (*principalement taux fixe et variable simples*), **B** (*barrière simple sans effet de levier*), **C** (*option d'échange*), **D** (*multiplicateur jusqu'à 3 principalement*) et **E** (*multiplicateur jusqu'à 5*).

Les emprunts dits « toxiques » ou hors-charte sont classés 6F.

Depuis 2014, une politique d'élimination des produits hors-charte a été menée auprès des collectivités et des autres structures publiques concernées (hôpitaux notamment) avec la mise en place d'un fonds de soutien permettant la sortie des « emprunts structurés à risque » (élargi à certains produits structurés avec multiplicateur classés 3 à 5E).

Matrice de risque Charte de bonne conduite



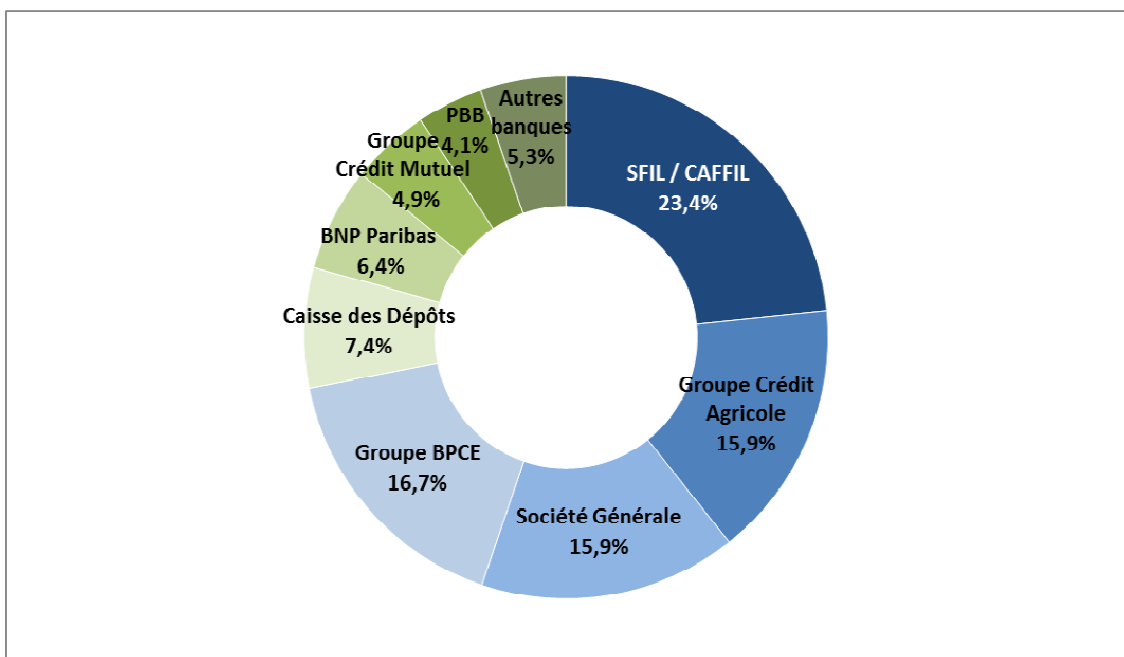
Contrairement à un nombre important de collectivités et notamment de départements (*moyennes respectives en 2015 : 1,90% et 1,50% de l'encours de dette*), le Département n'a aucun produit hors-charte (ou « toxique ») dans son encours.

Les quatre produits qui ne font pas partie des 96,05% classés 1A sont :

- un produit à taux fixe annulable, classé 1C (0,62 % de l'encours) ;
- deux produits à barrière avec multiplicateur, classés 1E (2,71 % de l'encours) qui ne présentent aucun risque (les barrières se situant respectivement à 6 % et 7 %, soit un niveau bien supérieur aux évolutions escomptées de l'Euribor 12 mois, index retenu, actuellement négatif à -0,094%) ;
- un produit à barrière hors zone euro, classé 4B (0,62 % de l'encours) qui, lui aussi, ne présente aucun risque à court ou moyen terme (la barrière se situe à 6 %, soit un niveau supérieur aux évolutions escomptées du Libor UDS, index retenu, qui se situe actuellement aux alentours de 1,70%).

D. Répartition entre les différents établissements bancaires

En matière d'emprunts, le Département de la Vendée a toujours fait en sorte de conserver un nombre important de partenaires bancaires. Cette politique lui a permis de faire face, en 2011 et 2012, au désengagement de certains acteurs du marché du financement local, ce que n'ont pas toujours pu faire des collectivités tributaires d'un nombre restreint d'établissements bancaires.

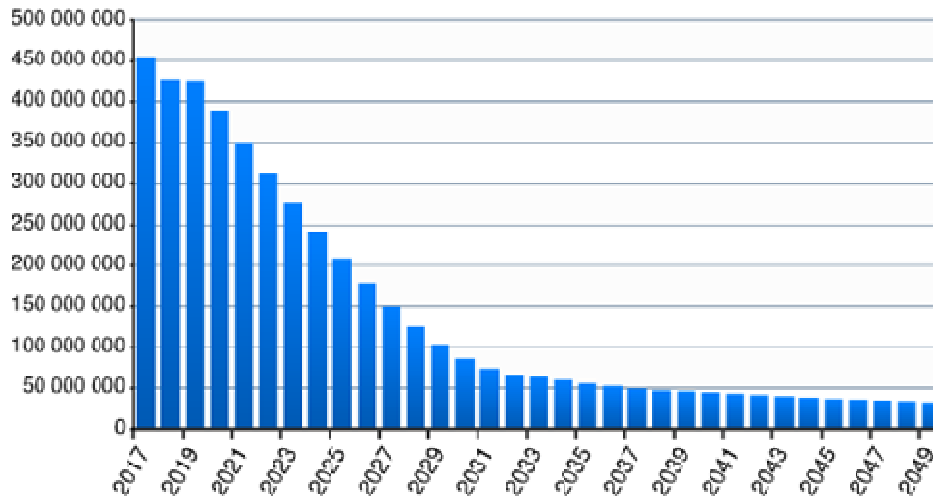


Au 1^{er} janvier 2017, la répartition de l'encours de dette du Département de la Vendée entre les différents groupes bancaires, détaillée pour chaque établissement en annexe au présent document, est la suivante :

- la SFIL / CAFFIL (*Société de financement locale / Caisse française de financement locale*), qui reprend l'essentiel de l'encours DEXIA et des contrats passés avec La Banque Postale (23,33%) ;
- le groupe Crédit Agricole, qui comprend les encours de la Caisse régionale du Crédit Agricole Atlantique Vendée et du Crédit Agricole *corporate & investment bank* (CACIB) (*ex-Banque de financement et de trésorerie (BFT)*) (15,94%) ;
- la Société Générale (15,92%) ;
- le groupe BPCE (*Banque Populaire / Caisses d'Épargne*), qui comprend les encours de la Caisse d'Épargne Bretagne Pays de la Loire, de Natixis, du Crédit Foncier de France et du Crédit Maritime (16,66 %) ;
- la Caisse des Dépôts et Consignations (7,44%) ;
- la BNP Paribas (6,42%) ;
- le groupe Crédit Mutuel, qui comprend les encours de la Caisse fédérale du Crédit Mutuel Océan et d'Arkéa Banque entreprises & institutionnels (4,90%) ;
- la Pfandbriefbank (PBB) (4,09%) ;
- les autres établissements bancaires : Helaba Landesbank Hessen-Thüringen (2,21%), Dexia Crédit Local (2,15%), pour la partie de l'encours non transférée à la SFIL / CAFFIL, et La Banque Postale (0,94%), pour les contrats également conservés et non transférés à la SFIL / CAFFIL.

E. Profil d'extinction de la dette

Au 1^{er} janvier 2017, le profil d'extinction de la dette du Département de la Vendée (capital restant dû hors nouveaux financements) est le suivant :



Annexe à l'état de la dette départementale

Récapitulation par établissement prêteur du 01/01/2016 au 31/12/2016 - Compte administratif (état constaté, budgets principal et annexe)

Récapitulation par établissement prêteur	Dette en capital		Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
	à l'origine	au 31/12/2016		Intérêts	Capital
ARKEA Banque Entreprises & Institutionnels	19 605 000,00€	14 922 250,01€	1 381 046,88€	239 963,55€	1 141 083,33€
BNP Paribas	64 048 980,34€	29 069 931,90€	5 442 483,32€	1 239 217,95€	4 203 265,37€
Caisse centrale de Crédit Coopératif	9 000 000,00€	6 655 263,18€	720 841,66€	205 052,10€	515 789,47€
Caisse d'Épargne Bretagne Pays de la Loire	83 000 000,00€	51 308 483,58€	5 577 300,57€	1 067 526,19€	4 609 774,38€
Caisse des Dépôts et Consignations	72 300 000,00€	33 070 000,00€	1 048 228,04€	593 228,04€	450 000,00€
Caisse fédérale du Crédit Mutuel Océan	11 145 000,00€	7 250 000,00€	388 085,00€	333 085,00€	550 000,00€
Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel Atlantique Vendée	72 733 000,00€	37 433 266,60€	5 328 578,68€	1 121 190,16€	4 207 388,52€
Crédit Agricole Corporate & Investment Bank (CACIB)	48 000 000,00€	34 716 666,67€	4 440 044,81€	1 623 378,15€	2 816 666,66€
Crédit Foncier de France	34 100 000,00€	13 273 333,42€	2 979 872,99€	705 539,67€	2 273 333,32€
Crédit Maritime	2 000 000,00€	0,00€	229 700,00€	29 700,00€	200 000,00€
DEXIA Crédit Local	15 000 000,00€	9 750 000,00€	1 206 890,00€	453 890,00€	750 000,00€
Helaba Landesbank Hessen-Thüringen	10 000 000,00€	10 000 000,00€	0,00€	0,00€	0,00€
La Banque Postale	4 500 000,00€	4 264 481,57€	301 218,43€	65 700,00€	235 518,43€
NATIXIS	18 000 000,00€	4 200 000,00€	1 427 669,89€	227 669,89€	1 200 000,00€
Pfandbriefbank (PRB)	20 000 000,00€	18 500 000,00€	1 184 715,62€	184 715,62€	1 000 000,00€
SFIL / CAFIL	144 569 329,41€	105 921 446,77€	12 353 066,77€	3 955 168,72€	8 397 898,05€
Société Générale	128 123 470,57€	72 089 999,96€	10 775 880,18€	3 330 982,08€	7 441 898,10€
Total	756 184 780,32€	453 025 123,66€	55 385 623,44€	15 390 007,81€	39 995 615,63€